

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à Clisson, à la salle du Cercle Olivier de Clisson, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Xavier Bonnet, Maire**.

Étaient présents :

M. Xavier Bonnet, Mme Laurence Luneau, M. Christian Peulvey, Mme Véronique Jousset, M. Benoît Payen, Mme Marie-Gabrielle Carré, M. Philippe Bretaudeau, Mme Anne Leroy, M. Bernard Bellanger, M. Dominique Poilane, Mme Blandine Elain, M. Laurent Maldelar, M. Jean-Pierre Landreau, M. Christophe Butruille, M. Cyrille Paquereau, Mme Christelle Amiaud, Mme Patricia Mary, Mme Alexia Pirois, Mme Sonia Sanchez, Mme Séverine Blanloeil, M. Thomas Hay, Mme Lamia Bacher, Mme Marie-Claude Bailliard, M. Yves Mignotte, M. Eric Betschart, M. Franck Nicolon, Mme Françoise Clénet, Mme Gaëlle Romi.

**Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.**

Étaient absents excusés :

Mme Marie-Noëlle Guittet (*procuration à Mme Marie-Claude Bailliard*).

**Monsieur le Maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à la nomination d'un secrétaire.**

Secrétaire de séance : M. Thomas Hay.

Date de la convocation : 10 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 29	Présents : 28	Excusés : 1	Absents : 0	Votants : 29
------------------------------------	---------------	-------------	-------------	--------------

**ADMINISTRATION GENERALE**

**GENERAL**

**Conseil municipal des enfants**

♦ **Présentation des projets du Conseil municipal des enfants**

**Monsieur le Maire rappelle que,**

La ville de Clisson a souhaité impliquer ses jeunes concitoyens au travers d'un Conseil municipal des enfants (CME).

Ainsi, par délibération en date du 15 octobre 2020, le Conseil municipal a approuvé les modalités de renouvellement du CME, instance composée d'élèves du groupe scolaire Jacques Prévert et de l'école Sainte Famille, élus pour un mandat de deux ans.

Cette instance a vocation à proposer aux enfants un apprentissage de la citoyenneté, une appropriation du processus démocratique (*le vote, le débat, les élections*) et une initiative à la gestion de projets par les enfants eux-mêmes.

Dans le cadre du renouvellement partiel du CME pour l'année scolaire 2022-2023, 5 élèves de CM1 de l'école élémentaire Jacques Prévert et 5 élèves de CM1 de l'école Sainte Famille ont été élus fin septembre 2022.

Monsieur le Maire donne la parole aux jeunes conseillers afin qu'ils présentent les projets étudiés dans les différentes commissions :

<b>COMMISSION CITOYENNETE</b>	
<u>Sensibilisation route partagée « cyclo/auto »</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>CREATION D'UN LIVRET/AFFICHE A DESTINATION DES USAGERS AUTO/CYCLO</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date de mise en œuvre : <b><u>avant fin d'année scolaire ou pour la rentrée de septembre 2023</u></b></li> <li>○ Réflexion autour d'une sensibilisation auprès des automobilistes aux abords des écoles lors des sorties de classes</li> <li>○ Réflexion sur une action de promotion aux déplacements en vélo et sur une sensibilisation au respect et conduites à tenir aux abords des pistes cyclables</li> <li>○ Réflexion sur des méthodes de signalisation au niveau des passages de vélos et piétons</li> </ul> </li> </ul>

<b>COMMISSION NATURE ET ENVIRONNEMENT</b>	
<u>Journées sans voiture</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>WEEK-END SANS VOITURE DANS CLISSON AVEC ANIMATIONS ASSOCIEES LORS DE CETTE MANIFESTATION</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date : <b>3 et 4 juin</b> (à confirmer)</li> <li>○ Animations : circuit vélo, quizz code de la route, atelier réparation ; temps menés en partie par les enfants du CME.</li> </ul> </li> </ul>
<u>Nettoyons la nature</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>OPERATION DE RAMASSAGE DES DECHETS</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date : <b>14 mai</b> (journée citoyenne)</li> </ul> </li> </ul>

<b>COMMISSION LOISIRS ET SOLIDARITE</b>	
<u>« Tous ensemble, bien dans son corps, bien dans sa tête »</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>RENCONTRES SPORTIVES INTER ÂGE ET TOUS PUBLICS (3 manifestations)</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rencontre sportive les enfants des 2 écoles</li> <li>○ Date : mercredi <b>28 juin</b></li> <li>○ Triathlon PVC : pétanque, vélo, course à pied</li> </ul> </li> <li>• <b><u>Découverte nouveaux sports et/ou sport inclusif pour tout public</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date : <b>samedi 3 juin</b> (à confirmer)</li> <li>○ Baskin, nouveaux sports...</li> </ul> </li> <li>• <b><u>Rencontre intergénération</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Date : <b>semaine bleue en octobre</b></li> <li>○ Autour des jeux cérébraux ou jeux d'antan : dames, jeux en bois, scrabble...</li> </ul> </li> </ul>

<b>PROJETS COLLECTIFS CME</b>	
<u>Projet pumptrack</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet d'installation d'un pumptrack</b></li> </ul>
<u>Sortie à Paris : visites Assemblée nationale et Sénat</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Visite sur 1 journée de l'Assemblée Nationale et du Sénat pour les enfants du CME</b></li> <li>• Date : entre mars et mai, probablement un mercredi (jour de séances au Parlement)</li> </ul>

Accusé de réception en préfecture  
044-214400434-20230316-DEL-230301-DE  
Date de télétransmission : 24/03/2023  
Date de réception préfecture : 24/03/2023

**Après avoir entendu cet exposé,**

**Le Conseil municipal,**

*VU la convention internationale des droits de l'enfant et la charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale,*

*VU le Code général des collectivités territoriales,*

*VU la délibération du Conseil municipal en date du 18 septembre 2014, approuvant la création d'un Conseil municipal des enfants,*

*VU la délibération du Conseil municipal en date du 15 octobre 2020, approuvant le renouvellement du Conseil municipal des enfants et validant le règlement intérieur,*

*VU l'avis de la commission 'Affaires scolaires, enfance, jeunesse, Conseil municipal des enfants, famille et solidarité' réunie le 8 mars 2023,*

*VU les élections organisées au sein des établissements scolaires les 27 et 29 septembre 2022,*

*VU l'installation du Conseil municipal des enfants en date du vendredi 7 octobre 2022,*

**Après en avoir délibéré,**

**PREND ACTE** de la présentation des projets travaillés dans le cadre des commissions thématiques par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants,

**DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire ou à Madame Jousset, en qualité de déléguée au Conseil municipal des enfants, à signer toutes les pièces permettant de mener à bien ces projets et à engager les crédits afférents au budget principal de la Commune,

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**Thomas Hay**  
Secrétaire de séance



**Xavier Bonnet**  
Maire



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :  
- sa télétransmission en Préfecture de Nantes le **27 MARS 2023**

- son affichage le **27 MARS 2023**

Accusé de réception en préfecture  
044-214400434-20230316-DEL-230301-DE  
Date de télétransmission : 24/03/2023  
Date de réception préfecture : 24/03/2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité.*

